

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET COURRIEL

Le 4 août 2020

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal, Québec H4Z 1A2

Objet : R-4008-2017 Énergir - Demande concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et à la vente de gaz naturel renouvelable / LE ROÉÉ NE SOUMET PAS D'AUTRES DDR À ÉNERGIR
N/D : 1001-106

Chère consœur,

Le 29 juillet 2020, par sa décision [D-2020-098](#), la Régie a fixé l'échéancier pour le traitement de la demande d'Énergir dans le dossier en rubrique, notamment la date limite pour le dépôt des DDR à Énergir, soit aujourd'hui le 4 août 2020 à 12h.

Le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ) a pris connaissance notamment de la Demande de renseignements (DDR) n°9 de la Régie à Énergir datée du 3 août 2020¹. Dans la mesure où Énergir fournit des réponses détaillées et complètes à ces DDR, le ROÉÉ n'aura pas d'autres DDR à soumettre à Énergir.

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Gabrielle Champigny

Gabrielle Champigny, avocate

GC/bz

cc: (courriel seulement)
Me Hugo Sigouin-Plasse, Énergir
Me Philip Thibodeau, Énergir

¹ [A-0140](#).

Dossiers réglementaires, Énergir
Me Franklin Gertler, ROÉÉ
Jean-Pierre Finet, analyste
Bertrand Schepper, analyste
Laurence Leduc-Primeau, coordination ROÉÉ